Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22

DECEMBRE 2013
N° 52

NERSAC

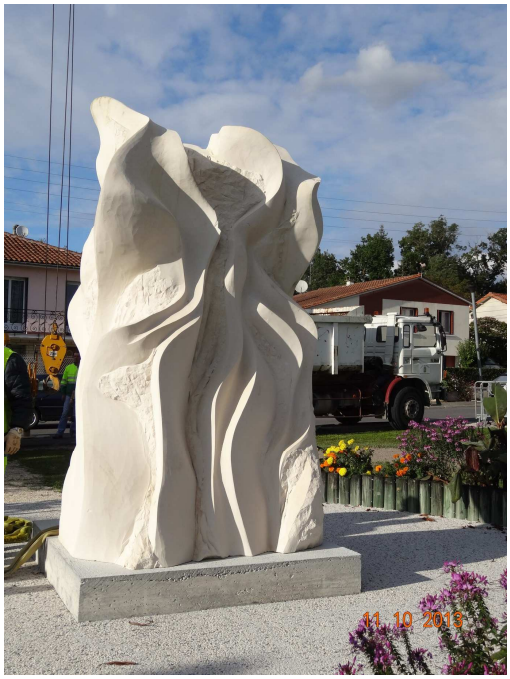

La poésie de flamme

SOMMAIRE

- Informations communales
- Vie associative
- Informations diverses
- Travaux de la commune
- État civil
- Dates à retenir

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers administrés,

Ce bulletin Municipal est le dernier de la mandature. Comme nous vous l'expliquons dans ces pages, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 Mars 2014. Notre commune comptant plus de 1000 habitants conformément à la loi du 17 mai 2013 :
-les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel de liste à 2 tours,
-les conseillers délégués communautaires seront élus au suffrage universel dans le cadre des élections municipales et apparaîtront sur le même bulletin de vote.
Pour être validé, ce bulletin de vote ne devra comporter ni ratures, ni modifications.
La fin de l'année 2013 s'approchant à grands pas, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An.

Bien à vous.

Sentiments dévoués,
Votre Maire
André BONICHON

Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »

Directeur de la Publication : André BONICHON
Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD, B.GERARDI, M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.

ISBN : 1274-7807

INFORMATIONS COMMUNALES

• LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La **Maison de la Petite enfance de Nersac « A Petits Pas »** a repris ses activités début septembre ! **Cette structure est ouverte à toutes les familles ayant un enfant de moins de 6 ans.**

L'équipe se compose d'une auxiliaire de puériculture - Françoise MOTARD - et de deux éducatrices de jeunes enfants - Pascale CHATEAU et Stéphanie SEGUIN (également responsable de la structure).

La Maison de la Petite Enfance comprend 3 services :

- un **lieu d'information et d'orientation** destiné aux familles à la recherche d'un mode d'accueil : Relais Assistantes Maternelles (RAM). L'animatrice vous présente tous les modes d'accueil qui existent sur le territoire (La Couronne, St Michel, Nersac et la communauté de commune Charente Boëme Charraud). Elle est là pour répondre à vos questions concernant l'accueil de votre enfant et vous orienter vers les services appropriés. Elle accueille également les enfants et leurs assistantes maternelles pour des temps d'échange et de jeux collectifs.

Les personnes intéressées par la profession d'assistant(e) maternel(le) peuvent également trouver des informations auprès de l'animatrice du relais.

L'animatrice du Relais, Stéphanie Seguin, se tient à votre disposition le jeudi **de 12h30 à 16h30** pour vous recevoir, sur rendez-vous. Pour toute information, vous pouvez également téléphoner le **lundi et le jeudi de 11h00 à 12h00.**

- un lieu **d'Accueil Occasionnel** pour recevoir votre jeune enfant pour quelques heures ou plusieurs jours par semaine. Il pourra ainsi découvrir la vie en collectivité et les expériences qui en découlent.

L'équipe est là pour accompagner, rassurer, soutenir, encourager l'enfant dans ses découvertes et ses relations avec les autres.

Ce service est accessible à toutes les familles. Le tarif horaire tient compte des ressources du foyer et du nombre d'enfant à charge, il comprend la fourniture des couches et des goûters.

Les professionnelles accueillent 12 enfants, de quelques mois jusqu'à leurs 6 ans, le **mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h.**

Les enfants de la commune sont accueillis de façon prioritaire ainsi que ceux dont les parents travaillent ou résident sur le bassin d'emploi (La Couronne, St Michel, Nersac et la communauté de commune Charente Boëme Charraud). D'autres enfants peuvent être accueillis en fonction des places disponibles.

- un **lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)** vous permet de venir avec vos enfants de moins de 6 ans partager un moment de jeu et de convivialité avec d'autres parents et d'autres enfants. Il permet également d'échanger avec les accueillantes autour des questions éducatives des parents présents. Ce temps est gratuit, sans inscription, **il est ouvert de 15h00 à 17h30 le lundi.**

L'équipe de la Maison de la Petite Enfance a à cœur de se centrer sur le jeune enfant comme « acteur de son développement » et elle veille à avoir des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement.

Les parents et les assistantes maternelles sont chaleureusement invités à participer à la vie de la structure et à faire part de leurs idées !

<u>Pour toute information complémentaire:</u>
Maison de la Petite Enfance A Petits Pas
Rue des anciens combattants
Tel : 05 45 90 64 07
courriel : a-petits-pas-nersac-@orange.fr

• MISE A DISPOSITION D'UNE BENNE A VEGETAUX

Pour la mise à disposition d'une benne à végétaux, vous devez vous rendre en mairie pour compléter le contrat ci-dessous.

VILLE de NERSAC
16440

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

CONTRAT DE BENNE A VEGETAUX

Je soussigné Mr, Mme……

domicilié ……

demande à La Commune de NERSAC la mise à disposition d'une :

- Benne à végétaux

Pour la date du ……..

Au ……

Je déclare avoir pris connaissance du délai durant lequel je dispose d'une benne à végétaux, à savoir 48h00.

Je m'engage à restituer la benne à végétaux dans le délai imparti, faute de quoi, je ne pourrais plus en disposer.

Je m'engage à ne déposer que les déchets autorisés, à savoir des déchets verts, d'un diamètre inférieur à 10 cm.

La benne à végétaux me sera transportée puis récupérée par les services techniques de la commune.

Accord Adjoint au Maire

Fait à NERSAC, le ……..
(Mettre la mention : Lu et approuvé)

• ORCHESTRE A L'ECOLE

Depuis cette année scolaire 2013-2014, grâce au dispositif « Orchestre à l'école » proposé par la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, le Conservatoire de Musique G. Fauré, et la municipalité de Nersac, les 28 enfants de CE2 de l'école A. de Vigny vont pratiquer un instrument de musique pendant trois années consécutives.

Ce dispositif va leur permettre de découvrir la musique ancienne et chacun aura un instrument prêté par le Grand Angoulême : flûte à bec, violon, viole de gambe, clavecin ou percussions. L'enseignement de la pratique instrumentale sera dispensé par 5 professeurs du Conservatoire, tous les mardis matins pendant 1 heure. La finalité de ce projet est un concert donné par les élèves le vendredi 13 juin 2014 dans les Halles. Retenez cette date, qui nous l'espérons, leur portera bonheur.

• La 9ème Boîte aux lettres « Bande Dessinée » s'installe à NERSAC

La commune de NERSAC a accueilli l'univers de la bande dessinée devant son bureau de poste grâce à l'implantation, le mardi 24 septembre 2013, d'une boîte aux lettres décorée par le dessinateur Julien MAFFRE qui a participé au projet.

La mise en place de cette boîte aux lettres originale est le fruit d'un partenariat regroupant quatre acteurs : La Poste, l'Association du Festival de la Bande Dessinée, le Grand Angoulême, la STGA.

La Mairie de NERSAC est heureuse de présenter cette 9ème boîte aux lettres « Bande dessinée » de l'Agglomération du Grand Angoulême.

Rappel : Les locaux de la Poste ont été transférés dans l'ancien accueil du secrétariat de la Mairie.

ATTENTION : Nouveaux horaires de la POSTE :

du lundi au Vendredi de 14h à 16h30.

• LA POESIE DE FLAMME

Pour embellir l'entrée de notre commune, la municipalité a fait l'acquisition d'une sculpture que vous pouvez découvrir au champ de foire de Nersac. Cette œuvre de Vincent Beaufils Hourdigas a été réalisée lors du 8ème symposium 2012, organisé par l'association culturelle Julienne Métiers d'Art & Tourisme. Lors de cette manifestation, six sculpteurs du monde entier ont exprimé tout leur talent, en réalisant, à partir d'un bloc de pierre de Tervoux et en présence du public, une œuvre monumentale originale sur le thème du feu. Cette sculpture intègre le chemin de la sculpture. Pour en savoir plus http://goo.gl/maps/392mG.

Philosophie de l'œuvre sur le thème du Feu d'après ***Vincent BEAUFILS HOURDIGAS***

Avant de courir dans les couloirs d'oxygène, la flamme était alliée à l'or du soleil, rêvant d'une incandescence en mouvement, avant d'en toucher le ciel sans un mot, ses mouvements s'en rapprochent, chantant sa propre harmonie, dans le souffle d'une subtile danse suggérant l'écoute d'elle-même parce que le feu a un son, celui de ses ondes flottantes dans l'air.

Dans toutes les religions, les civilisations, mes mythes, le feu est la vie, signification de purification et régénération en signifiant l'infini renouvellement.

De l'apport/rapport entre équilibres et déséquilibres de la Forme. Dialoguant entre les vides et les pleins de la matière ; la sculpture s'affirme de ces pas, pas si tracés que cela résonne à vif ; dans un univers où la pierre s'humanise à même la continuité qu'elle inspire au Temps, et aux êtres qui passent.

• LE CENTRE DE LOISIRS FETE HALLOWEEN

Le jeudi 31 octobre, le centre de loisirs était en effervescence. Toute l'équipe a organisé la fête d'Halloween et préparé les enfants, du déguisement au maquillage. Sous un beau soleil, le groupe a parcouru les rues du bourg, allant de commerce en commerce afin de récupérer des friandises.

Une joyeuse cacophonie a égayé les rues.

• COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les Nersacaises et les Nersacais se sont déplacés en nombre pour se recueillir au monument aux morts de la commune. Après la minute de silence et la dépose d'une gerbe, les enfants ont fait le tour du monument en citant le nom des disparus avant de chanter la Marseillaise.

• CONCERT DES AUTOMNALES

Depuis quelques années, le concert des « AUTOMNALES » a lieu le jour du 11 NOVEMBRE.
Cette année, les Jeunes Ballets d'ANGOULÊME de Patrick SARRAZIN ont dansé sur les airs du ballet féérie de « CASSE NOISETTE » de TCHAÏKOVSKI accompagnés par l'Orchestre Symphonique des Jeunes de VORONEJ (Russie) dirigé par Jacques MAROT. Le public enthousiasmé par cette belle prestation leur a fait une ovation. Les spectateurs ont ensuite pu apprécier l'orchestre et notamment la jeune soliste Anastasia TIMOCHENKO, violoniste au Conservatoire de MOSCOU qui a impressionné par sa virtuosité. Ce concert fut aussi l'occasion de récolter des fonds pour la Fondation du Patrimoine afin d'aider à la réfection de la chapelle Nord de l'église St Pierre de NERSAC.

• ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Le **1er tour** des élections municipales aura lieu le **23 mars 2014**.
Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue (50% des voix plus une) des suffrages exprimés, un **second tour** est prévu le **30 mars 2014**.
La commune de Nersac, faisant partie des communes de **plus de 1 000 habitants,** va connaître un grand changement dans son mode de scrutin. Pour les électeurs, **le panachage ne sera plus possible.**

Sur les bulletins de vote, il y aura deux listes composées d'autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire:
-- une avec les conseillers municipaux,
-- l'autre avec les délégués communautaires qui représentent la commune de Nersac auprès du GrandAngoulême.
Les bulletins de vote déposés dans l'urne le jour du vote, **doivent être complets** (autant de candidats que de sièges à pourvoir), **sans ajout ni suppression de noms et sans modification** de l'ordre de présentation, sinon le bulletin sera considéré comme nul.
IMPORTANT : La date limite d'inscriptions sur les listes électorales est fixée **au mardi 31 décembre 2013 à 17 heures.**

Dans toutes les communes, les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité sous peine de se voir refuser le droit de voter.

VIE ASSOCIATIVE – TOUT SUR LES ASSOCIATIONS SUR WWW.MAIRIE-NERSAC.FR

• MARCHÉ D'AUTOMNE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le dimanche 27 octobre, l'association des parents d'élèves avait installé un tivoli sur la place de l'Union. Des gâteaux, de la soupe de potirons, des crêpes, des gâteaux et boissons divers, étaient proposés à la vente. Cette petite manifestation était organisée au profit des enfants des écoles.

• NERSAC GYM POUR TOUS

Nersac Gym pour Tous a repris ses activités début septembre :

GYM DOUCE AVEC NATHALIE
MARDI 10H30 / 11H30

ZUMBA FITNESS AVEC CECILE
MARDI 18H45 / 19H45

DANSES COUNTRY AVEC NICOLE
MARDI DEBUTANTS 19H30 / 20H30
INTERMEDIAIRES 20H45 / 21H45

RENFORCEMENT MUSCULAIRE AVEC DIMITRI
MARDI 20H00 / 21H00

STRECHING/RELAXATION AVEC SOPHIE
MERCREDI 19H15 / 20H15

STEP AVEC SOPHIE
MERCREDI 20H30 / 21H30

MARCHE NORDIQUE AVEC MARTINE ET BARBARA
JEUDI 9H15 / 11H30
SAMEDI (CADENCE PLUS SOUTENUE) 9H30 / 12H00

DANSES MODERNES POUR ENFANTS (dès CP) ET ADOLESCENTS
VENDREDI A PARTIR DE 17H30 (Salle des associations)

Les activités proposées par Nersac Gym pour Tous connaissent un grand succès : en effet, à ce jour, plus de 200 adhésions ont été enregistrées.

Pour plus d'informations, André LALANDE : 05 45 61 26 60 – Barbara : 05 45 68 50 13 -

Martine : 05 45 60 63 62.

• TRAIL DU 03 NOVEMBRE

Les organisateurs peuvent être satisfaits pour la dernière édition de cette épreuve: en cinq ans, le nombre de participants a plus que doublé avec près de 300 inscrits cette année (16 et 11 kms). Le record de l'épreuve 16km de 58'07'' a été battu par Laurent Douteau avec 57'43''.

INFORMATIONS DIVERSES

• CATECHISME - PROFESSION DE FOI

Le samedi 22 juin, les 12 enfants de la paroisse de ST PIERRE ST CYBARD SUD ANGOULEME ont renouvelé leur baptême entourés de leurs familles. Ils ont remercié leurs parents et la communauté chrétienne pour les avoir conduits vers la profession de foi.

Le catéchisme a repris sur le secteur paroissial de ROULLET- NERSAC. Le 3ème samedi de chaque mois, les enfants de 9 à 11 ans se retrouvent pour une séance de catéchisme entre 10h00 et 11h30 à Roullet.

Si votre enfant est en CE2 et souhaite commencer la catéchèse, il peut rejoindre ce groupe. Informations : Corinne DORBE : 05.45.90.90.96

• UNE NERSACAISE AU TROPHEE ROSES DES SABLES 2014

Émilie PETITPREZ, Nersacaise, s'est lancée, avec sa sœur Peggy dans le 14ème **Trophée Roses des Sables du 9 au 19 Octobre 2014** !
Leur pseudo : **Les Pink Sister's**
Action, Partage et Solidarité sont les mots clés de ce rallye 100% féminin dans le désert marocain. Elles ont franchi les dunes en 4x4 avec leur boussole et leur road book pour atteindre leur objectif : soutenir les différentes associations partenaires du trophée Roses des Sables : « Enfants du désert », « Le Cancer du sein, parlons-en », et la « Croix Rouge Française ».

Retrouvez-les et suivez-les tout au long de l'année :
https://www.facebook.com/LesPinkSisters
http://lespinksisters.trophee-roses-des-sables.org/
lespinksisters@hotmail.fr

• EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES A LA MAIRIE - *"NATURELLEMENT"*

Une exposition regroupant une sélection de photographies de **Thierry BODIN** sur le thème de la nature, s'est tenue à la Mairie de Nersac jusqu'au 26 octobre 2013. L'exposition a accueilli un large public de tout âge, très intéressé par ces photographies très réalistes.

• TRAVAUX LGV

Vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur la commune de Nersac. Photos à découvrir sur le site :
http://www.lgv-sea-toursbordeaux.fr/commune/nersac

VISITE DU CHANTIER LGV A AMBARES : Jeudi 19 octobre à 7h00 un autocar complet, affrété par COSEA, pour la visite du chantier de la L.G.V. à AMBARES (33) quittait NERSAC. Les visiteurs ont pu visionner une présentation du chantier qui permettait de découvrir l'ampleur de la tâche à accomplir. Une visite sur le site des travaux a eu lieu, chacun équipé des tenues de sécurité adéquates.

- **UN NOUVEAU TAXI A NERSAC**

Florent MERCIER est à votre disposition pour vous conduire 24h/24 et 7j/7 où vous le souhaitez.

- **ARTISAN**

- **CAUE CHARENTE (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT)**

CAUE Charente — Conseil Architecture Urbanisme Environnement

et son espace INFO→ ÉNERGIE

3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.
Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières liées à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics.

Organisme départemental, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

Les **espaces INFO→ENERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie.
Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

- **FEUX DE PLEIN AIR ET ECOBUAGE**

Faire un feu de plein air est un acte qui peut être autorisé dans certaines conditions.
Une déclaration doit être faite auprès du maire de la commune par un formulaire à remplir (Voir exemple). S'il y a un avis favorable, il n'est cependant valable que **3 MOIS**. Au-delà de ce délai, une demande doit être refaite. Ci-joint, les conseils pour « Modalités d'exécution d'un feu de plein air » ainsi qu'un exemple de « Formulaire de déclaration de feux de plein air » (à retirer au secrétariat de la mairie).

Formulaire de déclaration de feux de plein air ou écobuage

Modalités d'exécution d'un feu de plein air

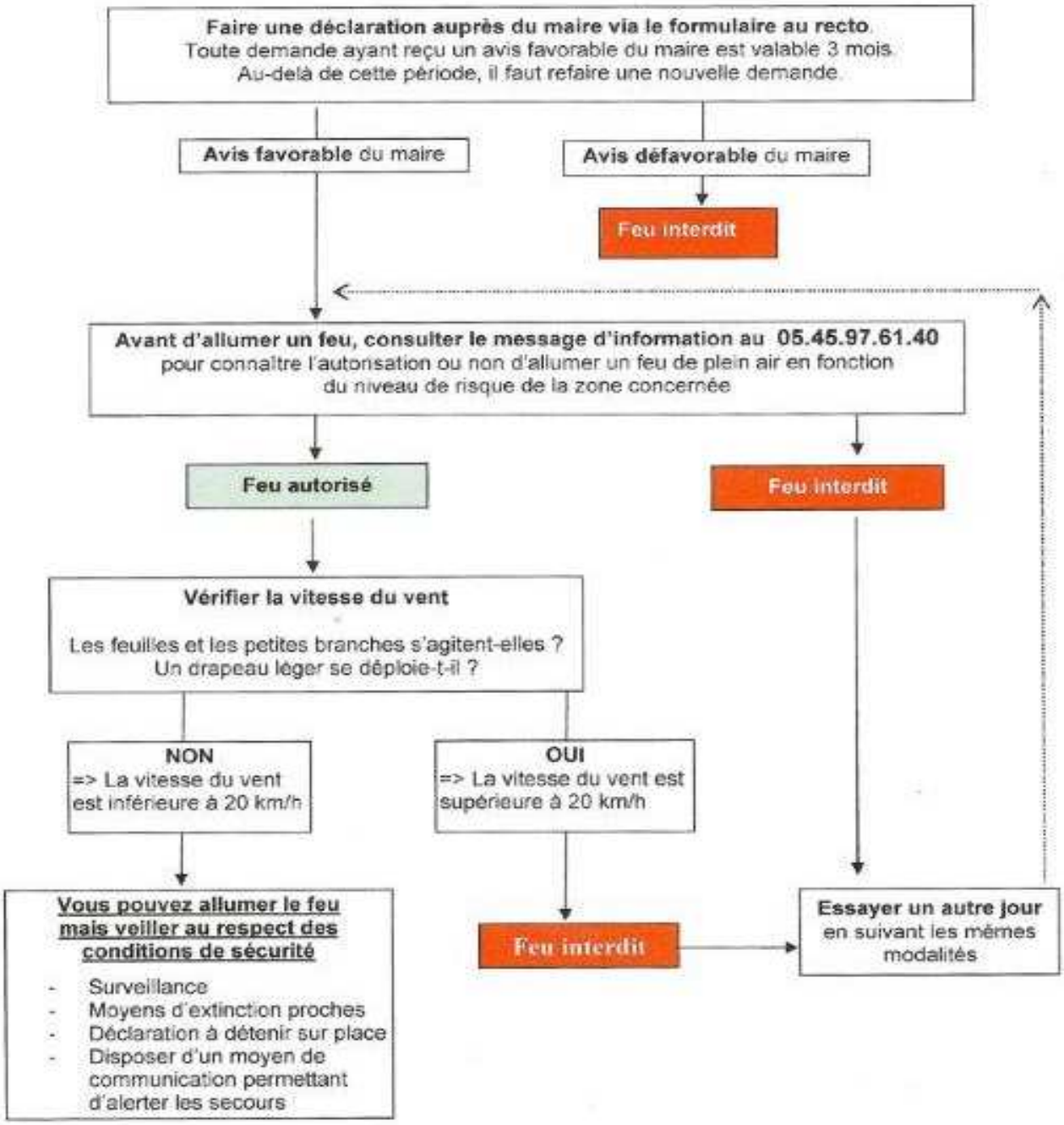

Nota :

En cas de demande de secours, les sapeurs-pompiers éteindront le feu dans tous les cas (que le feu ait été autorisé ou interdit) et notamment dans les cas d'interdiction suivants :

- Si le niveau de risque l'interdit
- En cas d'absence de déclaration ou d'autorisation, même si le niveau de risque le permet

Formulaire de déclaration de feux de plein air ou écobuage

1 – Le demandeur (propriétaire ou ayant droit)

NOM – Prénom : .....

Propriétaire ☐ Ayant droit ☐

Adresse du domicile :

.....

.....

2 – Terrains concernés par le brûlage* :

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Superficie (ha)

Distance des bois les plus proches (mesurée en ligne droite) .....m

** fournir un plan de situation au 1/25000 et 1 plan cadastral localisant le ou les foyers (format A4)*

3 – Période prévue pour le brûlage : Du ------/------/------ au ------/------/------

4 – Propriétaire(s) des terrains concernés par le brûlage [1]

NOM(s) – Prénom(s) : .....

Adresse(s) du domicile :

.....

.....

[1] *Si plusieurs propriétaires sont concernés, mentionner les informations pour tous les propriétaires.*

5 – Motifs de la demande :

.....

.....

Fait, le à : Signature du demandeur :

A déposer en Mairie de la commune concernée par les brûlages, au moins 3 jours ouvrés à l'avance.

Avant d'allumer un feu, vous devez consulter le message d'information établi en fonction du niveau de risque du jour en téléphonant au 05.45.97.61.40 et vérifier que les conditions jointes à ce formulaire sont remplies.

6 – Avis du Maire : FAVORABLE ☐
DEFAVORABLE ☐

Motifs :

Date : Signature

TRAVAUX DE LA COMMUNE - RETROUVEZ L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR WWW.MAIRIE-NERSAC.FR

- **DIVERS TRAVAUX SUR BATIMENTS**

  - Tempête - dégâts école primaire :

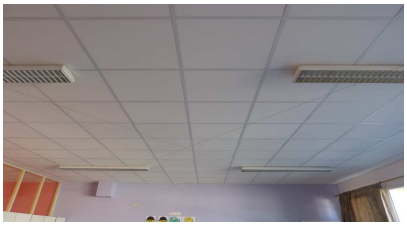

La tempête de fin juillet a fait des dégâts au niveau des classes du 1er étage de l'école primaire. Les réparations ont été réalisées pour une rentrée dans des locaux refaits à neuf.

- Les travaux en images :

Rambarde pont

Rue de la Fuie

Réfection des pontons

Etanchéification du canal usinier

Espace

cinéraire

Goudronnage rue De Bouchaud

Rond point Bois Bedeuil

Canalisation eau pluviale lavoir du peu

Rénovation des portes et des volets de la mairie

Réensemencement

Et sablage du terrain de foot

<u>Distribution de rattrapage de sacs jaunes</u> : **Lundi 3 Février 2014** : Place des Tanneries de 13h à 18h et **Mardi 4 Février 2014** : Place de Pombreton de 13h à 18h. **Les personnes qui ont déjà récupéré leurs sacs en Septembre 2013 ne sont pas concernées.**

ÉTAT CIVIL -

Naissances :

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

MASTOURI Sana Amel, né le 28/04/2013.
GUSHANI Dilan, né le 10/06/2013.
BARRET Jules Jacky Daniel, né le 03/08/2013.
BOISSINOT Lexie Cathy Babeth, née le 08/08/2013.
SAURY Jules Justin, né le 21/08/2013.
SOURY Jules Jean-Baptiste Jacques, né le 21/08/2013.
OLIVIER Lana, née le 11/09/2013.
THUILIER Rémy Christophe, né le 15/10/2013.

Mariages:

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés

- Le 14/06/2013 GUILLEN Alain Jean et SIMONETON Chantal Violette
- Le 22/06/2013 CHAPELET Gaëtan et LALANDE Cindy Marie Paulette
- Le 06/07/2013 LAURENTI Jean Noël et CASTET Jean Régis Marie
- Le 13/07/2013 JEAN Guillaume André Emmanuel et CARTEAU Marie Christine
- Le 27/07/2013 BEAUSSANT Christophe Eric et ROULLEAU Hélène Joëlle Henriette
- Le 27/07/2013 LHERAUD Dominique et DOMET Christine
- Le 03/08/2013 SUANEZ Jonathan Ubald Marcelin et COUTURIER Mélanie Nicole Marie
- Le 03/08/2013 VALENTIN Jean-Luc et MERLE Christelle
- Le 10/08/2013 GATINEL Jean et AMBLARD Caroline
- Le 10/08/2013 BONNEFOY Jérôme et RIVET Julie
- Le 20/08/2013 MEJEAN François Gabriel et LABROUSSE Stéphane
- Le 31/08/2013 BOUSIQUE Fabrice Jean-Michel et BRUNEAU Brigitte Marie Françoise Suzanne
- Le 26/10/2013 PERROTEY Antoine Patrick et BARBOTIN Soline

Décès:

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances.

Mme BRUN Marie-Thérèse, le 05/06/2013
M. MARTINEAU Jacques René, le 23/06/2013
M. THENOT Moïse, le 22/07/2013
Mme BOUTY Jeanne, épouse LEVAIN, le 26/07/2013
Mme FRAGNAUD Andrée Jeanne, épouse JOUM, le 28/09/2013
M. GAUVRY Rémy Charles Alain, le 08/10/2013

DATES A RETENIR

- **Samedi 07 et dimanche 08 décembre:** Marché Saint-Nicolas, organisé par le comité des fêtes, à la Salle Guy LEPREUX. Samedi de 10h00 à 20h00 – Dimanche de 10h00 à 18h00.
  - **Dimanche 22 décembre :** Spectacle de la troupe Graind'Folie - Salle Guy LEPREUX à 16h
- **Samedi 11 janvier 2014 :** Concert de l'Orchestre BERLIOZ (Ensemble de vents) du Conservatoire G.FAURÉ - Salle Guy LEPREUX à 21h. Entrée Libre.
- **Dimanche 12 janvier 2014 :** Concert du Big Band Jazz du Conservatoire G.FAURÉ Direction : Pascal DUCOURTIOUX - Salle Guy LEPREUX à 17h00. Entrée Libre.
- **Lundi 03 et mardi 04 février 2014 :** Distribution des sacs jaunes.
- **Vendredi 07 février 2014 :** Loto de la « GACHETTE » - Salle Guy LEPREUX à 20h30.
- **Samedi 15 mars 2014 :** Soirée organisée par les Parents d'Elèves.